

STANLEY, George F. G., *Louis Riel*. The Ryerson Press, Toronto, 1963. Dedicace, Preface, Contents, List of Plates, List of Maps, Notes on Plates, Abbreviations, Notes, Index. 433 p.

Lionel Groulx, ptre

Volume 17, Number 2, septembre 1963

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/302282ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/302282ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Groulx, L. (1963). Review of [STANLEY, George F. G., *Louis Riel*. The Ryerson Press, Toronto, 1963. Dedicace, Preface, Contents, List of Plates, List of Maps, Notes on Plates, Abbreviations, Notes, Index. 433 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 17(2), 293–301. <https://doi.org/10.7202/302282ar>

STANLEY, George F. G., *Louis Riel*. The Ryerson Press, Toronto, 1963. Dedicace, Preface, Contents, List of Plates, List of Maps, Notes on Plates, Abbreviations, Notes, Index. 433 pages.

Voici un ouvrage depuis longtemps attendu. L'on possède nombre d'essais sur le sujet. Pas un seul ouvrage de fond et d'un véritable historien. Louis Riel figure, au premier abord, comme une sorte d'énigme dans l'histoire canadienne. En deux périodes de sa vie, périodes fort brèves, nul homme n'aura autant passionné l'opinion, soulevé autant de colères, déchaîné autant de fanatisme. Cependant ses deux interventions dans l'histoire se relient à deux actes politiques, pour une grande part, on ne peut plus légitimes. En 1870, chef d'un gouvernement provisoire, en l'absence pratique de tout autre gouvernement, il s'oppose à l'entrée de l'Ouest dans la Confédération canadienne, sans le consentement de ses habitants et sans garanties culturelles et religieuses bien assurées. Il refuse une admission de l'Ouest à titre de territoire et non de province; il devient le fondateur du Manitoba. Par son influence sur sa nation, il empêche l'annexion presque certaine de l'Ouest canadien aux Etats-Unis. Ottawa n'en refusera pas moins à cet homme une amnistie maintes fois promise; élu député de sa province on

l'expulsera des Communes ; un chef de l'opposition au parlement ontarien, Edward Blake, mettra sa tête à prix : \$5,000.00 promis à l'assassin ! Si bien que le jeune Riel, pour échapper à l'assassinat, n'aura que le choix de l'exil.

Dans la seconde partie de sa vie publique, d'une durée d'à peine treize mois, une délégation de ses compatriotes s'en va chercher Riel dans l'exil. La nation métisse, émigrée pour une grande part en Saskatchewan, se croit encore maltraitée par le gouvernement fédéral ; elle fait appel à son ancien chef. Il accepte, non sans hésitation, le nouveau rôle. Il ne conseille et ne veut d'abord que l'agitation constitutionnelle ; peu à peu, en grande partie par les lenteurs et la mauvaise volonté d'Ottawa, l'agitation constitutionnelle glisse vers une prise d'armes. Pour crime de trahison, Louis Riel aboutit au gibet.

Enigme, avons-nous dit, que cette vie d'homme, et qui ne s'explique que par des circonstances concomitantes, une histoire marginale où se devinent d'inavouables passions, celles-là mêmes, hélas, qui sont au fond de l'histoire canadienne. Quelles sont ces circonstances ? Quelles sont ces passions ? M. Stanley va nous le dire.

* *
*

Dès les premiers chapitres de son ouvrage, le biographe nous trace un portrait aussi juste que possible de l'homme qui s'appelait Louis-David Riel. Qui était-il ? Peu d'historiens parmi ceux qui ont raconté l'histoire de l'Ouest, note M. Stanley, ont décrit de façon précise, l'homme dont on a pourtant raconté les gestes. Une série de biographies, telle que "Makers of Canada", ignore tout simplement le chef métis. Dans le grand public combien ne voient en Riel qu'un demi-sauvage, un aventurier, un politicien mal dégrossi. En réalité Riel n'était qu'un demi-métis, né d'un père lui-même demi-métis et d'une mère canadienne-française. Le père avait déjà joué le rôle de chef dans sa petite nation ; la mère, Julie Lagimodière, était la fille de parents canadiens-français originaires de Maskinongé dans le Québec : Jean-Baptiste Lagimodière et Marie-Anne Gaboury, celle-ci, première Canadienne française à monter dans l'Ouest. Dans le pays de la Rivière-Rouge des environs de 1850, le jeune Louis vit une enfance qu'on pourrait dire heureuse, presque idyllique. Sa famille, bien formée par les missionnaires des temps héroïques, quoique pauvre, a quelque chose de la noblesse chrétienne. Ce ne sont ni des sauvages ni des demi-sauvages. La mère, les frères de Riel, surtout sa sœur Henriette, pour la

distinction de leurs sentiments, n'ont rien à envier aux prétendus civilisés. Il n'y a qu'à les prendre sur le vif aux heures tragiques de la famille (340-341). Deux traits marquent l'enfant pour toute sa vie: son esprit religieux, son émotivité. Son esprit religieux, il le tient surtout de sa mère, femme de foi, qui a pensé, en sa jeunesse, se faire religieuse. Pour sa mère, Riel gardera toujours son culte d'enfant. Mgr Taché croit l'adolescent destiné au sacerdoce. Il l'envoie au Collège de Montréal. En son nouveau milieu, le jeune Métis ne se sent guère dépaysé. Il s'adapte, progresse, se distingue, prend rang parmi les très bons collégiens. Il excelle en belles-lettres et en rhétorique, même en philosophie. Ses dons oratoires font déjà de lui un charmeur. Il possède l'art de se faire des amis. Sa piété reste sincère, profonde. Tous ses condisciples lui rendront plus tard le plus bienveillant hommage. Quelques ombres pourtant en cette figure de collégien: un peu d'orgueil, beaucoup de mal à souffrir la contradiction, une ferme croyance en son infailibilité. Et rien ne l'a guéri de son émotivité. Un malheur, la mort de son père, funeste nouvelle venue du pays lointain, le plonge dans une sombre mélancolie. La vie de collègue ne lui va plus guère; il devient externe, prend très au sérieux son rôle de chef de famille; il renonce à la soutane, se cherche un emploi dans le monde. Après un essai dans le droit, essai qui tourne à l'échec, il reprend le chemin de Saint-Boniface. Il a vingt-quatre ans. Nous sommes en 1868. Le jeune homme est intelligent, instruit, a grande confiance en soi-même, est d'une nature explosive. Que deviendra-t-il?

Il ne saurait être question de résumer les événements qui s'en viennent. M. Stanley les raconte admirablement. Glanons tout juste ce qu'il nous en faut pour un compte rendu de l'ouvrage. Pendant son séjour à Montréal, le collégien Riel n'a pas ignoré les orageuses controverses de 1864 à 1867, autour du projet de confédération. A son retour dans l'Ouest, il trouve son pays de la Rivière-Rouge en vive agitation. On parle d'un achat des territoires de la baie d'Hudson par le "Dominion" du Canada et de l'annexion de ces territoires à la nouvelle confédération. Mais cette annexion, sous quelle forme l'accomplira-t-on? Va-t-on se passer du consentement de la population? Et quelles garanties lui seront assurées pour ses droits fondamentaux? La hâte du gouvernement d'Ottawa à prendre possession des territoires, avant même la conclusion du marché avec la Compagnie, le choix du personnel politique et administratif dépêché à la Rivière-Rouge, ne présagent rien de bon. Déjà, au surplus, une bande de spéculateurs accourus de l'Ontario en prend à son aise avec les anciens habitants du pays. Une immense

spéculation sur les terres, une véritable curée s'amorce. La nation métisse sera-t-elle noyée? Il faut peu de temps au jeune Riel pour s'imposer comme chef. Tout l'y pousse à la vérité. Mais il n'entend point que son mouvement tourne à la rébellion contre l'autorité de la Reine. Il n'est pas opposé, non plus, à l'entrée de son pays et de son peuple dans l'État canadien; mais il veut qu'ils y entrent à des conditions dûment fixées et acceptées. Et, pour son pays de la Rivière-Rouge, il exige le statut de province. Rien d'autre. On se rappelle la tournure des événements. En l'absence pratique de toute autorité dans l'Ouest, Riel, conseillé surtout, il faut l'admettre, par un abbé prudent et fin, le curé de Saint-Norbert, l'abbé Ritchot, organise un gouvernement provisoire; il en devient de fait le chef et le président. Derrière ce gouvernement reste à gagner l'union de tous les habitants. A force d'adresse, d'audace et de ténacité, Riel y réussit; il rallie les "Half-Breeds" ou Métis d'origine saxonne; il mâte le turbulent parti des "Canadiens", récents immigrants de l'Ontario. Désormais, le jeune chef pourra parler en maître à Ottawa. Faut-il, en passant, le faire observer? Peu de jeunes gens, dans l'histoire canadienne, auront accompli, en politique, pareil tour de force, nous dirions même aussi brillant exploit. M. Stanley note la chose avec à propos: "Du jeune homme chagrin qu'il était, sans avenir apparent en Rivière-Rouge, il était devenu, en moins de six mois, le chef du seul gouvernement effectif de la colonie; il avait écarté la menace de la guerre civile. Une seule brèche en son aventure, il n'a su encore donner une large et solide fondation à son gouvernement plus ou moins branlant. Tout repose sur l'appui des Métis... Néanmoins il est prêt à marcher de l'avant en son dessein qui était de négocier les conditions où la Rivière-Rouge entrerait dans la Confédération canadienne (77)."

Résumons toujours l'histoire. Le Canada dut négocier, et plus encore, accepter à titre de négociateurs les délégués du "gouvernement provisoire"; le Manitoba devint province; les droits confessionnels et culturels de la population reçurent ample reconnaissance. Une question, et celle-ci d'importance, resta ouverte: la question de l'amnistie pour tous ceux qui, à la Rivière-Rouge, avaient participé à cette issue des événements: amnistie solennellement promise à Mgr Taché, rappelé par Ottawa du Concile du Vatican pour pacifier le soulèvement de la Rivière-Rouge, amnistie promise aussi aux délégués du gouvernement provisoire. Acte de loyauté, acte de justice qui eût ouvert si bellement l'histoire du jeune Manitoba et permis peut-être au jeune Riel, la plus brillante carrière politique. Mais la justice pouvait-elle s'accorder avec l'opportunisme politicien?

On trouvera difficilement, dans toute l'histoire du Canada, page plus humiliante que celle où se dévoile, en cette affaire de l'amnistie, la conduite du gouvernement fédéral. Pour une prise pacifique du nouveau territoire, il enverra un bataillon qui se donnera des airs de conquérant et de justicier. L'on sera fort aise de traiter avec le gouvernement provisoire de la Rivière-Rouge et d'en arriver à une entente qui répondait à l'esprit et à l'état encore chancelants de la jeune Confédération. A une heure où son aide se révélait indispensable, l'on sera bien aise également d'accepter l'aide du nommé Riel et d'empêcher par lui l'annexion imminente du Manitoba et de tout l'Ouest peut-être aux Etats-Unis. Mais en dépit de ces services signalés, Ottawa ne fera rien pour honorer sa promesse. Georges-Etienne Cartier lui-même, déjà gravement malade, ne renie point sa promesse, mais conseille de temporiser. Et ce, parce qu'une poignée de fanatiques de Winnipeg et du Portage, déçus dans leurs dévorantes spéculations sur les terres de l'Ouest, auront réussi, par la plus fausse représentation des faits et par un appel enflammé aux préjugés de races et de religions, à soulever jusqu'au paroxysme les passions dans l'Ontario. Le parti conservateur d'Ottawa aurait à choisir entre l'Ontario et le Québec : suprême embarras pour les politiciens d'Ottawa. Nul besoin d'être grand clerc pour savoir de quel côté pencherait l'opportunisme de John A. MacDonald. Le fondateur du Manitoba et ses lieutenants seront sacrifiés à cet opportunisme. Ils le seront de nouveau sous le gouvernement libéral d'Alexander MacKenzie, alors que les amnistiés se verront frappés d'un bannissement de cinq ans.

* *
*

Abrégeons encore cette triste histoire. Riel goûtera à l'amertume de l'exil, tantôt dans l'Ouest, surtout dans l'Est américain, où il trouvera de fervents amis. Lui qui ne s'est jamais beaucoup occupé des femmes, ne laisse pas d'ébaucher et même de faire plus qu'ébaucher une idylle et même une promesse de fiançailles, avec la sœur de son ami Barnabé, curé de Keesville. Charmante idylle qui, par ce qui nous reste de la correspondance échangée entre les deux amoureux, nous révèle, de la part de l'un et de l'autre, une exquise finesse de sentiments. Dans l'est, au surplus, Riel se sent moins traqué par les assassins, toujours affriandés par les \$5,000.00 d'Edward Blake. Mais, à la longue, les épreuves pèseront trop dur sur l'exilé. Il faut songer à ce que représentait pour lui, cet échec, cette chute soudaine dans sa carrière, hier chef d'un peuple,

aujourd'hui presque mendiant sur la route, mangeant le pain des autres. A ce poids ajoutons celui des lourdes inquiétudes de l'homme qui tremble chaque jour pour sa vie. Le jeune Métis, si robuste qu'il fût physiquement, était de tempérament frêle et délicat. Son cerveau vient à fléchir. Deux séjours, l'un à Saint-Jean-de-Dieu à Montréal, l'autre à Beauport le remettent sur pied. Mais l'éloignement de son pays de la Rouge finit par lui être insupportable. Le sentiment d'une mission auprès de sa petite nation métisse, obsession de toute sa vie, ne cesse de le hanter. En 1878, on le retrouve près de la frontière manitobaine, dans la Montana. Il s'applique à ressaisir, à tirer de leur misère et de leurs débauches, ses frères, les Métis de la région. Pour leur rendre service et gagner sa vie — il est alors marié à une métisse et père de famille — il se fait maître d'école. C'est là que vers la fin de mai 1884, une délégation du Saskatchewan lui arrive. Délégation de mécontents, elle vient, au nom des Métis et des colons anglais, le prier de prendre la direction de leur mouvement de protestation auprès du gouvernement d'Ottawa. La ruée des immigrants dans l'Ouest révolutionne la vie des Métis et des Indiens. L'ère du bison a pris fin. Par la faute, pour une part, des autochtones du pays, incapables de limiter leur avidité de chasseurs, la race du fructueux animal a disparu. Indiens et Métis, serrés de près par les établissements des Blancs, incapables de les imiter dans la prise et la culture du sol, se sentent étranglés et affamés dans leurs possessions chaque jour rétrécies. Les immigrants blancs, possesseurs de "home-steads" ou autres, souvent aventuriers accourus du centre du Canada, l'esprit rempli de rêves ambitieux, trouvent à se plaindre quant à eux du désordre et des misères inévitables de tout premier établissement. Les preneurs du sol se plaignent des gelées précoces, des récoltes manquées, du prix trop bas du blé, du coût trop élevé de la machinerie agricole, coût accru par les hauts prix du transport. Enfin tout ce monde déçu s'en prend à Ottawa, à la lenteur administrative, à ce qui paraît un mépris de ses multiples pétitions et protestations. Tous appellent un chef. Ce chef, on croit l'avoir trouvé: celui qui, en 1870, a fait retraiter le gouvernement canadien. Le maître d'école du Montana n'accepte point, sans hésiter, la délégation qui vient à lui. Et s'il part, tient-il à préciser, il ne partira que pour un temps, accomplir une mission, puis s'en revenir au Montana. Mais pouvait-il refuser? Toujours, sur une parole de Mgr Bourget, il se sera cru investi d'une mission en quelque sorte divine: se vouer à la défense et au relèvement de sa chère nation métisse. Il y a de ces missions qui sont comme la loi d'un être ou d'une vie. Louis Riel est de ces hommes-là.

Accueilli en Saskatchewan comme un sauveur, il prêche d'abord la modération, l'agitation constitutionnelle. Il s'emploie, comme en 1870, à constituer entre tous les groupes, de quelque race qu'ils soient, unité et solidarité; il importe qu'une voix unanime et puissante appuie leurs revendications. Le premier malheur du chef métis sera de se croire à une répétition de l'histoire de 1870: chef d'un peuple, sans dépendance d'aucun gouvernement, maître de fabriquer son propre destin. Mêmes aspirations, même drame. Il est par trop en avance sur son temps. En témoigne la pétition qu'aïdé de ses collègues anglais et français, il adresse, en décembre 1884, à Adolphe Chapleau, secrétaire d'Etat de la "Puissance" (291). Il ne demande pas seulement un traitement plus libéral pour les Indiens, des concessions de terre pour les "Half-Breeds", des titres de possession pour les occupants de fermes; il veut encore, pour le Saskatchewan, le statut de province, le "gouvernement responsable", une représentation au parlement fédéral, la libre propriété et exploitation des ressources naturelles, la construction d'un chemin de fer à la baie d'Hudson (291). A ce moment la popularité de Riel est à son apogée. Prestige attribué par M. Stanley à ce remarquable ensemble de dons: personnalité frappante, air intelligent, yeux pénétrants, tout un magnétisme personnel, puis l'auréole d'un martyr du gouvernement canadien, et surtout une conscience jaillissante de toute sa personne, consciente d'un chargé de mission. A sa mission, Riel, faut-il le répéter, aura toujours cru avec une sorte de mysticisme. Aspect de sa personne dont seront surtout frappés les Métis. Mgr Grandin écrit: [Les Métis] "m'ont parlé de lui avec un enthousiasme extraordinaire. Pour eux c'était un saint, je dirais plutôt une sorte de Dieu" (299). Toutefois, les pétitions expédiées, Riel croit sa mission accomplie, et l'on ne sait trop avec quelle sincérité il parle de s'en retourner au Montana. Que le gouvernement canadien n'a-t-il pris les moyens de lui faciliter ce départ? Certes, et l'auteur en convient, Ottawa a fait quelque chose pour l'Ouest. Par malheur, ainsi qu'en 1870, il s'est singulièrement mépris sur l'agitation en voie de s'aigrir au Saskatchewan! Riel exigeait, entre autres choses, quelque compensation financière, pour son déplacement des Etats-Unis au Canada et surtout pour les pertes et les torts considérables qu'il avait soufferts et qu'il imputait aux hommes d'Ottawa. Le Père André, oblat, puis le représentant du Conseil des Territoires, presseront de leur mieux le gouvernement fédéral; ils le supplieront d'accorder cette compensation: un \$5,000.00 peut-être. John A. MacDonald qui n'avait toujours affiché que le plus profond mépris pour le chef métis, ne voulut voir, dans cette demande d'argent, qu'une

tentative cynique d'extorquer quelques sous au trésor public (297). Bien loin de satisfaire sans tarder aux griefs des gens de l'Ouest, Ottawa en revient à son habituelle somnolence.

La catastrophe ne peut que se produire. Riel, avons-nous dit, était d'une complexion physique et psychique fragile. Après sa maladie des années 1875-1876, ses médecins du Canada l'avaient averti d'éviter à l'avenir toute excitation violente, surtout de caractère politique. En 1884, il ne put souffrir de se voir rebuté par Ottawa et dans les revendications de son peuple et dans ses propres réclamations. De nouveau le cerveau du pauvre Riel chavira. Resté sain sur tout le reste, il donna l'impression d'un esprit perdu en matière politique et en religion. Ses hallucinations de naguère le ressaisirent. Dans l'Ouest, il voyait émerger, de la mêlée humaine, une nation métisse de quarante millions d'âmes. Lui, si religieux, il en vint à rompre avec l'Eglise, estimant trop tièdes à son égard, à sa stratégie, évêque et clergé. Rome, à l'entendre, était déchuë. La papauté émigrerait au Canada français pour s'incarner dans Mgr Bourget ou ses successeurs. Riel serait le fondateur d'une religion nouvelle, épurée. Déjà, il a fondé en Saskatchewan, une sorte de gouvernement provisoire. Puis, fatigué des attermoiments d'Ottawa, il parlerait ouvertement d'une prise d'armes. Des vides se creusaient autour du pauvre égaré. Pour les combler, il songeait à faire appel aux Indiens.

On nous dispensera de raconter la prise d'armes, moins une insurrection qu'une équipée. Vaincu à Batoche, Riel n'est point capturé; il se rend. Au prisonnier de Regina, on institue un procès pour haute trahison. Procès plus qu'étrange où Riel, toujours mal guéri de ses hallucinations, doit affronter un juge plutôt brutal et un juré de six membres où ne figurent ni un seul Canadien français, ni un seul Métis. L'accusé est condamné à la pendaison. Malgré la recommandation du jury à la clémence, malgré les recommandations des autorités religieuses, malgré les mêmes recommandations de quelques médecins aliénistes amenés à examiner le malade, malgré même l'agitation orageuse dans le Québec qui identifie la cause des Métis à celle de la nation canadienne-française, Riel, réconcilié avec l'Eglise, gravit le gibet, le 16 novembre 1885. John A. MacDonald connaissait trop la servilité partisane de la députation canadienne-française à Ottawa pour ne pas se montrer arrogant. Il décida que le chef métis "serait pendu, même si tous les chiens du Québec aboyaient en sa faveur" (367). (He shall hang though every dog in Quebec bark in his favour).

* *
*

Ai-je réussi à donner de ce *Louis Riel* la juste idée qu'il mérite? M. Stanley vient sûrement d'écrire ce que les Anglais appellent "a fine piece of work". On ne saurait souhaiter ouvrage d'histoire plus et mieux documenté. L'auteur suit son personnage à la piste; pas un seul de ses mouvements, de ses gestes, de ses paroles qui ne s'appuie sur un texte d'archives. Et cependant nulle sécheresse en ce livre, en dépit de sa documentation abondante et serrée. La vie, une vie frémissante, circule en chaque page. Que de fois l'on se surprend à se demander: est-ce de l'histoire? Est-ce un roman? L'histoire de Riel se prête un peu à cette illusion. Mais il faut aussi compter avec le talent de l'historien. M. Stanley ne cache point sa sympathie pour le héros de l'Ouest. Il ne laisse pas de relever pour autant ses déficiences, ses misères et aussi ses erreurs. Le biographe écrira, par exemple, à propos de l'exécution de Thomas Scott, au Fort Garry, que ce fut peut-être l'acte d'un gouvernement légitime, mais quand même une erreur de jugement, que Riel regretta, sans doute, l'acte aussitôt accompli. Ce jour-là Riel faisait un premier pas vers le gibet (117).

Il manque peut-être un dernier chapitre ou un épilogue à ce livre. Il se termine brusquement, ou peu s'en faut, par ce mot légèrement bienveillant, prononcé par un monsieur présent au pied de l'échafaud de Regina: "C'en est fini, une fois pour toutes, de l'enfant de chienne" (*The son of a bitch is gone for certain now*) (371). L'épilogue pourrait s'intituler: *Riel et le jugement de l'histoire*, ou encore: *Les suites du riellisme dans la vie canadienne*. Et l'on y verrait l'avènement, pour une large part, du *merciérisme* dans le Québec. Et l'on y apprendrait aussi, pour l'honneur de l'histoire canadienne, le retour à des jugements plus sereins, sur le cas de l'infortuné Métis: jugements d'historiens anglo-canadiens, où vient de se ranger au premier rang le loyal historien de Kingston, George F. G. Stanley. Espérons qu'un éditeur voudra bientôt nous donner une traduction française de ce très remarquable ouvrage.

LIONEL GROULX, ptre